

Bruxelles, le 23 novembre 2023 (OR. en)

15938/23

ECOFIN 1274 ENV 1367 CLIMA 590 FIN 1234

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Origine: Secrétariat général du Conseil

en date du: 23 novembre 2023

Destinataire: délégations

Objet: Conclusions du Conseil sur le financement international de l'action

climatique en vue de la 28e conférence des parties (COP 28) à la CCNUCC, qui aura lieu du 30 novembre au 12 décembre 2023 à Dubaï

- Remplacement par un nouveau point 15

Les délégations trouveront en annexe un nouveau point 15 des conclusions du Conseil sur le financement international de l'action climatique en vue de la 28^e conférence des parties (COP 28) à la CCNUCC, qui remplace le point 15 précédent desdites conclusions, tel qu'il a été adopté par le Conseil EJCS lors de sa session tenue le 23 novembre 2023.

15938/23 heb/cv 1 ECOFIN.1.A **FR** 15. MET EN EXERGUE la contribution que l'UE et ses États membres ont apportée au cours de l'année 2022 afin de soutenir l'action climatique dans les pays en développement, qui s'élève à 28,5 milliards d'euros¹ en financement public international de l'action climatique et 11,9 milliards d'euros² en financement privé mobilisé.

_

15938/23 heb/cv 2 ECOFIN.1.A **FR**

Ce montant inclut des sources de financement de l'action climatique provenant de budgets publics et d'autres institutions de financement du développement, et est calculé sur la base des engagements de contributions bilatérales et des décaissements de contributions multilatérales, conformément aux informations communiquées par les États membres sur la base de l'article 19, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/1999 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018. Il inclut également 4 milliards d'euros de financement de l'action climatique provenant du budget de l'UE et du Fonds européen de développement, ainsi que 5,7 milliards d'euros provenant de la Banque européenne d'investissement.

² Ce montant concerne le soutien financier privé mobilisé au moyen d'interventions publiques (garanties, prêts syndiqués, investissements directs dans des entreprises, lignes de crédit, etc.). Il n'inclut aucun montant de financement public utilisé pour la mobilisation de ce soutien financier privé.